

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

**Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION****

**Année 2018
Séance du 5 avril 2018**

**N° 30
Objet : Agence de
Développement des Alpes de
Haute Provence (AD04)
Décision d'adhésion et
désignation de deux délégués**

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUZET Eric, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUÏ MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte (à partir du rapport n°2), BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CASA Chantal, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FIAERT Claude, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 09), HERMITTE Francis, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier (jusqu'au rapport n°28), MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLOSI Philip, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 6), PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude (jusqu'au rapport n°19), POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, ROCHAT Jacques (jusqu'au rapport n° 28), RONDEAU Daniel, SERRA Victor, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard (à partir du rapport n° 4), TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
SEVENIER Jean a donné pouvoir à GUICHARD Francis
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à GIRARD BEGUIER Laurent
AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques

Etaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à VILLARD René
AUBERT Serge a donné pouvoir à SERRA Victor
AYMES Bernard a donné pouvoir à VILLARON Bruno
BALIQUE François a donné pouvoir à BARTOLINI Bernard
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul
FERAUD Maryline a donné pouvoir à CAREL Serge
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BREMOND Danièle
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à BLANC Michel
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n° 5)
REBOUL Childéric a donné pouvoir à BLOT Michel
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
THIEBLEMONT Martine a donné pouvoir à LE CORRE Thibaut
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à BAUDOUÏ MAUREL Marie Anne
TONELLI Corinne a donné pouvoir à BARBERO Christian

Etaient excusés :

ISOARD Roger
MAGAUD Marie José
MUNOZ MALDONADO Julien

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-huit et le cinq du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomeration, régulièrement convoqué le vingt-huit du mois de mars 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommée secrétaire de séance : MARTIN Emmanuelle

REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20180405-30_05042018

Monsieur Philip NICOLOSI, rapporteur, expose ce qui suit :

La loi Notre a rebattu les cartes du développement économique local confiant l'exercice des compétences dans le domaine économique aux régions et intercommunalités et la compétence Tourisme, partagée, entre régions, départements et intercommunalités.

Sur cette base juridique la région s'est engagée dans le rôle de coordination stratégique qui lui est confié. Dans le même temps les intercommunalités, dont notre agglomération, s'engagent dans leurs compétences exclusives opérationnelles (aménagement des zones d'activités économiques, politique locale de commerce...). Celles-ci devant être compatibles avec les orientations régionales. Ces stratégies se veulent inclusives, fédératrices et partenariales, elles donnent corps au couple Communauté-Région.

Nos territoires s'organisent en coordination dans le cadre du Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) en cours d'élaboration par la Région.

Celle-ci entend promouvoir, dans le cadre territorial des départements des organes fédérateurs de concertation et de coordination des actions. Ces organes regroupant les acteurs des mouvements économiques et touristiques sont en cours de confirmation ou de constitution sur l'ensemble de la Région PACA.

C'est dans ce cadre que la Région, les EPCI, le Département et les représentants du monde économique se sont rapprochés, en concertation, afin de permettre l'émergence et la constitution de l'Agence de Développement des Alpes de Haute Provence (AD 04).

Celle-ci est née du rapprochement de la mission de développement économique (MDE) et de l'agence de développement touristique (ADT).

La nouvelle structure, AD 04, a été créée le 16 février 2018.

Provence Alpes Agglomération entend participer pleinement aux travaux et à l'organisation institutionnelle de l'agence.

A cet effet il vous est proposé :

- De décider de l'adhésion à l'AD 04
- De désigner deux représentants afin de siéger en son sein,

Les candidatures de Patricia GRANET BRUNELLO et de Philip NICOLOSI sont proposées.

En application de l'article 2121-21 du CGCT, une seule liste de candidats ayant été présentée pour les postes à pourvoir, la nomination prend effet immédiatement.

Madame Patricia GRANET BRUNELLO et Monsieur Philip NICOLOSI sont désignés pour représenter la communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération au sein de l'Agence de Développement des Alpes de Haute Provence.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A la majorité pour 3 votes contre

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2018

Application agrée E-legalite.com

99 DE-004-200067437-20180405-30_05042018